



Résilience, le magazine télévisé de PROTEGE, qui relie les hommes et femmes du Pacifique au projet

L'émission « résilience » est une création du projet PROTEGE. Elle est née d'une volonté d'apporter information et transparence sur les actions menées dans le cadre du projet. L'objectif est de vulgariser et de rendre visibles les actions, les acteurs et les bénéficiaires du projet auprès des populations des territoires européens du Pacifique en premier lieu, mais également des pays de la région et en Europe.

Structurée en deux parties, l'émission est composée d'un reportage de treize minutes accompagné d'un plateau avec les acteurs du projet, notamment ceux qui peuvent apporter un éclairage régional ou depuis un

“valoriser les acteurs et bénéficiaires”

territoire non couvert par le reportage. Elle ambitionne de promouvoir la coopération régionale en mêlant des actions menées sur les territoires calédoniens, polynésiens et wallisiens/futuniens.

La série comporte treize émissions, qui aborderont les quatre thématiques du projet. Elle est diffusée en version française et anglaise afin de viser une haute diffusion à l'échelle du Pacifique. Les diffusions télévisées ont débuté en septembre et octobre sur Caledonia TV (Nouvelle-Calédonie) et sur TNTV (Polynésie française). Les diffusions sont à venir sur Wallis et Futuna 1ère et la chaîne CPS Pacific Way diffusée en anglais dans vingt-deux pays du Pacifique. Emission en co-production avec Bluegreen production.

Vous souhaitez le découvrir :

► [Playlist Résilience sur la chaîne You Tube de la CPS](#)

► [Page résilience sur le site web PROTEGE](#)

Norme océanienne d'agriculture biologique (NOAB)

De septembre à novembre 2021, dix ateliers sur la NOAB ont rassemblé une vingtaine de participants par séance. Leur objectif était d'établir la liste des points et domaines de la NOAB qui nécessitent une clarification via un guide de lecture ou une révision. Cinq axes ont été traités : les règles générales, les cultures, l'élevage, l'apiculture et les intrants.

Les participants représentaient la société civile et les parties prenantes du secteur agricole (associations des Systèmes Participatifs de Garantie, certificateurs par tiers, agriculteurs certifiés, etc.) des administrations des Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM) mais également des pays de la région (Vanuatu, Fidji, Solomon, Kiribati, etc.).

Ca peut vous intéresser...



Observatoire des pêches côtières de Nouvelle-Calédonie (NC)

Après un an d'existence, l'Observatoire des pêches côtières de NC (OPC) présente les premiers résultats de ses travaux !

► [Consulter le rapport.](#)

Observatoire des pêches côtières de Wallis et Futuna

Retrouvez l'étude pour la conception d'un observatoire de la pêche côtière à Wallis et Futuna et ses recommandations.

► [Consulter le rapport.](#)

Etude de faisabilité juridique sur la limitation des prises professionnelles de certaines espèces marines

Alertée des baisses d'effectifs de vivaneaux et de perroquets à bosse, la province Nord de NC, avec l'ADECAL

Technopole, a réalisé cette étude sur la limitation des prises professionnelles de certaines espèces commerciales.

► [Consulter l'étude.](#)



Evènements

- **Octobre :** atelier systèmes alimentaires (PF)
- **Novembre :**
 - Journée de la pêche durable (WF)
 - Présentation PROTEGE à la province Sud (NC)
 - Foire agricole de la Polynésie française (PF)
 - Ateliers de la NOAB (Pacifique)
 - 5ème assemblée générale du POETCOM avec PROTEGE (Pacifique)
- **Mars :** atelier Zone de pêche



Les agriculteurs polynésiens, fermes de démonstration en agroécologie, regroupés à Moorea et Tahiti pour leur second rassemblement.

Fermes de démonstration en agroécologie

Les 18 et 19 novembre, le second Rassemblement des fermes de démonstration en agroécologie de PROTEGE s'est tenu à Moorea et Tahiti avec pour objectif la formation à la bio-protection des cultures et une présentation des premiers résultats. Deux jours très riches avec l'intervention du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) d'Opunohuu et de la Direction de l'agriculture. Les agriculteurs ont été formés

sur les solutions culturelles, variétales etc. permettant de limiter le développement des bio-agresseurs; un augmentorium visant à mieux gérer la population de mouches des fruits a été remis à plusieurs agriculteurs faisant face à des dégâts importants sur leurs parcelles. La présentation du poulailler mobile mis en place chez une agricultrice, a soulevé beaucoup d'intérêt en permettant la fertilisation, le désherbage, la consommation des insectes du sol. Retrouvez ce dossier en page 6.

Wallis et Futuna

Opérations d'éradication des rats sur 4 îlots de Wallis



de l'environnement (STE) a permis de réussir ces opérations avec l'appui à distance de Baudouin des Monstiers, spécialiste d'Island Conservation, dont la mission sur site a été annulée en raison des restrictions de vols liées à la crise COVID 19. Une opération d'éradication du cochon sur l'îlot de Faioa a également été engagée permettant de retirer par piégeage plus de 50 cochons sauvages.

Après plusieurs semaines de préparation logistique pour réaliser les grilles d'épandage, deux phases de déploiement de raticide ont été réalisées en octobre et novembre sur 4 îlots (Fonuafoo'u, Nukuhifala, Nukuteatea, Nukutapu). La forte mobilisation des agents du Service territorial

Les équipes du STE concentrent leurs efforts sur les actions de biosécurité et de sensibilisation de la population afin de garantir la non-réintroduction du rat dans ces espaces de grande biodiversité. Les opérations d'éradication du rat et des cochons se poursuivront sur la dizaine d'îlots restants.

Des échelles de crue et panneaux pour les zones inondables de Nouvelle-Calédonie

Des échelles de crue de 2 mètres et des panneaux indicateurs de zones inondables sont en cours d'installation au bord de la Route Territoriale 1 en Nouvelle-Calédonie. Grâce à PROTEGE, 10 sites, sur lesquels la route est régulièrement submergée, seront équipés de ces éléments de prévention. Ces échelles, associées à des balises de bord de route, permettront aux pompiers ou aux gendarmes d'estimer la hauteur de submersion de la route, afin de sécuriser au mieux la circulation sur l'axe principal. Des panneaux indicateurs en entrée et en sortie de zone ont aussi été implantés pour sensibiliser les automobilistes.

Suivi de la qualité de l'eau de la rivière Fautaua



Dans le cadre du plan de gestion du bassin versant de la rivière Fautaua, la Direction de l'Environnement (DIREN), en partenariat avec le projet PROTEGE, a installé un réseau de surveillance de la qualité de l'eau de la rivière. Ce dispositif s'articule autour de 3 stations implantées en amont (zone naturelle), dans la zone médiane industrielle et résidentielle, ainsi qu'à l'embouchure du cours d'eau. Chaque station s'appuie sur une sonde permettant de suivre en continu l'évolution de 8 paramètres (le pH, la température, le taux d'oxygène dissous, la présence de substances polluantes ou de matières en suspension) et détecter une pollution éventuelle. Ces données sont envoyées via le réseau GSM en temps réel pour traitement et analyse par la DIREN.



Retrouvez les dernières actualités sur le site Internet et sur l'application PROTEGE

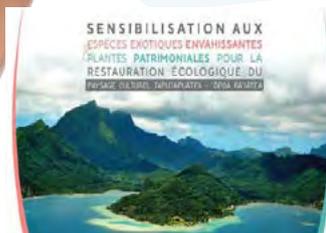


<https://protege.spc.int>

et sur nos réseaux sociaux



LIRE L'ARTICLE



Lancement officiel d'une nouvelle page sur les réseaux...

Découvrez la nouvelle page dédiée aux actions de gestion des EEE sur le périmètre du Paysage Culturel Taputapuātea.

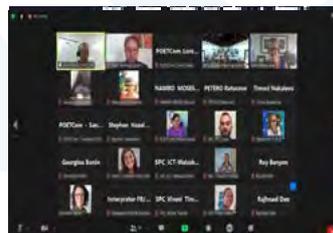
[Lire l'article](#)



Journée de la pêche durable à Wallis, c'est aujourd'hui !

Rendez-vous à partir de 6h devant la cathédrale de Mata-Utu. La CCIMA et la DSA organisent un marché spécial «pêche durable...»

[Lire l'article](#)



5ème assemblée générale du POETCOM

Trois jours de discussion et un partenariat avec le projet PROTEGE

[Lire l'article](#)



Etude du succès de collectage de naissains d'huîtres perlières

Le mois d'octobre correspond en Polynésie française au début de la saison de collectage de naissains d'huîtres perlières.

[Lire l'article](#)



REGARDER LA VIDÉO



Episode 1 : A la recherche de l'or bleu

Utilisation de la géophysique aéroportée afin de trouver des ressources en eau souterraine.

[Voir la vidéo](#)



Episode 2 : Les agriculteurs de la transition agroécologique

Le réseau des fermes de démonstration en agroécologie PROTEGE est à l'honneur.

[Voir la vidéo](#)



Episode 3 : Les holothuries : un trésor du Pacifique

Entre soutien au développement économique et préservation de la ressource marine, cet épisode aborde les actions sur les holothuries.

[Voir la vidéo](#)



Paysage Culturel Taputapuātea



Meari MANOI

Subdivisionnaire de la Direction de la Culture et du Patrimoine (DCP) basée à Raiatea et gestionnaire déléguée du Paysage Culturel Taputapuātea (PCT)

Le site de Taputapuātea est le premier site de Polynésie française inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO le 12 juillet 2017 au titre de son paysage culturel et naturel. Il s'étend sur une superficie de 5487 ha, composé d'une partie terrestre et d'une partie maritime. Il comporte plusieurs éléments parmi lesquels le complexe du marea Taputapuātea. Ce lieu représente un lieu important pour la civilisation Maohi puisque c'est un site culturel et également politique majeur. Les polynésiens sont très attachés à ce site ainsi qu'à son histoire.

Afin de lutter contre les espèces envahissantes (EE) et protéger la biodiversité du site, un plan d'action a été intégré au plan de gestion du site UNESCO. Il permet de définir différentes opérations pour éradiquer ces espèces, préserver l'environnement patrimonial du site et revaloriser les plantes patrimoniales et endémiques du site (plantes légendaires, plantes d'intérêt pour la pharmacopée traditionnelle et pour l'artisanat local).

Le choix de mener des actions PROTEGE sur les espèces envahissantes spécifiquement sur le site du PCT témoigne d'un lien indissociable entre nature et culture dans la civilisation maohi. Il en résulte un partenariat étroit entre la DCP, gestionnaire du site, et la Direction de l'environnement de la Polynésie française, chef de file de la thématique des espèces envahissantes dans PROTEGE. ■



Laetitia VARNEY

Animatrice PROTEGE dédiée à la sensibilisation aux espèces envahissantes sur le site du Paysage Culturel Taputapuātea

En tant qu'animatrice en sensibilisation sur les espèces envahissantes à Taputapuātea, j'ai été formée dans le cadre du projet PROTEGE à distinguer les plantes indigènes des plantes envahissantes et à comprendre les impacts que ces dernières pouvaient avoir sur le paysage. Aujourd'hui, nos plantes indigènes disparaissent sous la pression des espèces envahissantes. C'est important que l'on agisse. Les enfants ignorent cette menace. Même un adulte agriculteur, n'a que peu de connaissances sur ces plantes, d'où l'intérêt de mener des opérations de sensibilisation.

La première étape est d'intervenir auprès de nos dirigeants, au sein de la commune, afin de les informer du projet, des

enjeux liés aux espèces envahissantes et ainsi faire en sorte qu'ils mettent en place des moyens financiers et humains pour intervenir et sensibiliser. Ces élus sensibilisés peuvent ainsi devenir de nouveaux porte-paroles, aux côtés des animatrices. La seconde étape est de sensibiliser le grand public. Tout le monde a des espèces envahissantes dans sa cour ou dans son jardin sans le savoir. En parallèle, il faut sensibiliser les enfants car ce sont les adultes de demain.

Pour cela, nous avons travaillé sur la réalisation d'un guide spécialement conçu pour le Paysage Culturel Taputapuātea (PCT). Cela a nécessité du travail de terrain sur l'ensemble du secteur. On y présente les plantes envahissantes spécifiques au PCT ainsi que les plantes patrimoniales. C'est un guide ludique et illustré de nombreuses photos pour montrer à quoi ressemblent les espèces. Il est en français et traduit en tahitien de manière à ce qu'il soit accessible au plus grand nombre. ■

© DIREN PF



Lutte contre les espèces envahissantes sur le site de Taputapuātea



PROTEGE





Les holothuries, des formations pour mieux les connaître et les encadrer

Dans le cadre du projet PROTEGE, plusieurs actions sont co-financées avec les services des pêches des provinces de Nouvelle-Calédonie afin de viser une meilleure connaissance des stocks exploités, d'améliorer les moyens de contrôle, de gestion et de développer des économies basées sur l'élevage de ces invertébrés dans des enclos marins (sea ranching).

Des formations à destination de divers professionnels (agents des douanes, gardes-nature...) sont menées en 2021 afin d'améliorer leur connaissance sur ces espèces.

Ludivine SARIMAN

Service d'Inspection Vétérinaire Alimentaire et Phytosanitaire
Direction des Affaires Vétérinaires, Alimentaires et Rurales
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

Avec l'inscription des holothuries dans la CITES, un permis d'exportation est devenu obligatoire. Mais le maintien des exports n'a été possible que suite à l'avis favorable rendu par l'autorité scientifique pour la Nouvelle-Calédonie. Cet avis, temporaire, porte des recommandations notamment sur la mise en place d'un dispositif de contrôle et de suivi des exportations, désormais soumises à des quotas en fonction de l'espèce. Dans ce contexte, il était fondamental que les inspecteurs du SIVAP puissent différencier les 2 espèces CITES parmi les autres espèces exploitées, et ce, sous leur forme exportable, avant de délivrer un permis. Cette formation réalisée chez un pêcheur-transformateur d'expérience a donc beaucoup apporté tant sur le plan théorique que sur la partie pratique où nous avons pu observer et manipuler les bêtes à divers niveaux de transformations. Elle a permis également de réunir les acteurs de la filière pêche et des services de contrôle et ainsi favoriser le partage d'expériences. ■



© CPS





© DAG PF



Le réseau polynésien des fermes, les agents de la DAG et de la CPS

Les 18 et 19 novembre, le second rassemblement des fermes de démonstration en agroécologie de PROTEGE s'est tenu à Moorea et Tahiti avec pour objectif la formation à la bio-protection des cultures et une présentation des premiers résultats.

Réalisée par Guillaume DELAUNAY du Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) d'Opunohuu à Moorea, la formation a permis aux acteurs de mieux intégrer les solutions culturales, variétales etc. permettant de limiter le développement des bio-agresseurs dans les fa'a'apu en visant le maintien d'un équilibre naturel autant que possible. L'importance des insectes auxiliaires a été rappelé et présenté par Julie GRANDGIRARD, entomologiste à la Direction de l'agriculture (DAG). Un augmentorium visant à mieux gérer la population de mouches des fruits a été remis à plusieurs agriculteurs faisant face à des dégâts importants

sur leurs parcelles : Moïse VETEA d'Ahé, Mathieu BOUCHER de Raiatea, Anna LORIDAN d'Hiva Oa et Françoise HENRY de Tahiti auront pour mission d'évaluer l'efficacité du kit pour un déploiement plus large par la suite. Durant cette formation, la gamme de produits de biocontrôle et les biostimulants disponibles pour les agriculteurs bio a été détaillée par Raimoana OITO et Laurent MAUNAS de la DAG. Un rappel sur les règles de sécurité dans l'utilisation des produits a été fait. Le lendemain, les visites des fa'a'apu de Jean-Baptiste TAVANAE (maraichage) à Papeari et Françoise HENRY (arboriculture fruitière) à Taravao ont enrichi la matinée avec de nombreux échanges sur les techniques et les difficultés observées en bio.



L'augmentorium

© DAG PF

La présentation du poulailler mobile mis en place chez Françoise par le biais de PROTEGE a soulevé un grand intérêt. En permettant la fertilisation, le désherbage, la consommation des insectes du sol, en plus de la production d'œufs, les poules ont un rôle essentiel dans une vision équilibrée et naturelle de l'agriculture. Ce poulailler qui a vocation à se déplacer sur une ou plusieurs parcelles au fil du temps permet de limiter les risques de pollution. Une clôture électrique mobile permet de protéger les poules des agresseurs extérieurs.

Ce second rassemblement a permis également de faire un bilan des premiers résultats obtenus sur les différentes fermes suite à la réception de divers équipements et l'appui technique des agents de la DAG. Les actions mises en place sur la gestion de l'eau chez Tehei ASINE, Moïse VETEA et Anna LORIDAN ont permis de mesurer l'intérêt du matériel de mesure disponible sur le marché pour optimiser l'usage de l'eau dans les zones à risque des archipels des Tuamotu où la salinité de l'eau ainsi que l'humidité du sol ont été suivis, et des Marquises où les variations d'humidité du sol de la parcelle cultivée ont été spatialisées. La gestion de la fertilisation chez Moetini MOUTAME a permis de prendre conscience grâce à un appareil de mesure (Clorophyl-meter) que l'apport d'engrais doit être maîtrisé et qu'un excès d'apport n'a pour seul impact que celui de coûter cher à l'agriculteur. Chez Mathieu BOUCHER, la serre mobile qui suit la rotation des cultures et la production de tomates semble démontrer tout son intérêt dès le premier cycle de production.



Le poulailler mobile a soulevé un grand intérêt

© DAG PF

Le prochain regroupement des agriculteurs des fermes de démonstration aura lieu en 2022 avant une ouverture des fermes à un plus large public. ■